

Accord Intéressement et Participation 2017 - 2019

NEGOCIER MAIS AUSSI S'ENGAGER...

La Direction a mis à la signature le nouvel accord d'Intéressement et de Participation pour la période 2017-2019, les propositions de la CFE-CGC ont été en grande partie prises en compte.

L'intéressement porte sur 3 objectifs de la société Air France :

- Le résultat Net Corrigé (RNC), résultats économiques
- Les résultats de performance opérationnelle, la ponctualité DO et la satisfaction client (NPS)
- Le sur intéressement lié à Trust Together, sous réserve du lancement de la nouvelle compagnie

Ce nouvel accord d'intéressement avec un Résultat Net Corrigé identique à celui de 2015 (49M€) permettrait **d'améliorer significativement la part revenant aux salariés, et serait bonifié par l'atteinte, même partielle, des objectifs de la performance opérationnelle.**

Toutefois, l'écart avec les plus gros salaires ne se réduit pas, du fait de la volonté de la direction générale à privilégier le statu quo avec les syndicats de pilotes.

La participation reste à l'identique de l'accord actuel

Quelle position adopter ?

Ne pas signer ! Pour sanctionner cette direction qui se refuse à répartir convenablement cette performance collective et qui continue à valoriser ceux qui n'accompagnent pas les changements de notre entreprise.

Ou bien valider un accord qui bénéficiera de façon positive à l'ensemble des collaborateurs sols et PNC que nous représentons !

Respectueux de ceux qui nous ont donné cette responsabilité de négociation et plus largement de l'ensemble des salariés qui attendent un meilleur retour des efforts fournis, la CFE-CGC porte sa signature sur ce nouvel accord triennal.

Négocier mais aussi s'engager telle est notre vision syndicale, car nous sommes toutes et tous « la Compagnie aérienne Air France » et notre avenir, nous nous devons de le construire ensemble. Aux détracteurs de refuser cet accord et de s'y opposer formellement, les salariés jugeront.

Pour trouver les documents associés à la négociation, allez sur les liens ci-dessous :

Pour la CFE-CGC

Bernard Garbiso

Secrétaire Général Adjoint



<http://cfecgcaf.org>



<https://www.facebook.com>